

APERÇUS DES FONDS

FONDS DE PLACEMENT GARANTI 75/75,
FONDS DE PLACEMENT GARANTI 75/100,
FONDS DE PLACEMENT GARANTI 100/100
DE L'EMPIRE VIE

Toute portion du dépôt ou tout autre montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.

Au 31 décembre 2020



Table des matières

FPG du marché monétaire de l'Empire Vie

FPG d'obligations de l'Empire Vie

FPG de revenu élevé à court terme de l'Empire Vie

FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie

FPG de revenu de l'Empire Vie

FPG équilibré de l'Empire Vie

FPG de revenu mensuel de l'Empire Vie

FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie

FPG mondial de répartition de l'actif de l'Empire Vie

FPG équilibré de dividendes de l'Empire Vie

FPG d'actions canadiennes de l'Empire Vie

FPG de dividendes de l'Empire Vie

FPG d'actions Élite de l'Empire Vie

FPG d'actions de petites sociétés de l'Empire Vie

FPG multistratégie d'actions canadiennes de l'Empire Vie

FPG de valeur américaine de l'Empire Vie

FPG multistratégie d'actions américaines de l'Empire Vie

FPG d'actions mondial de l'Empire Vie

FPG Développement durable d'actions mondiales de l'Empire Vie

FPG mondial de petites sociétés de l'Empire Vie

FPG d'actions étrangères de l'Empire Vie

FPG mondial de dividendes de l'Empire Vie

FPG multistratégie d'actions mondiales de l'Empire Vie

FPG multistratégie mondial de croissance de l'Empire Vie

FPG Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie

FPG Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie

FPG Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie

FPG Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie

FPG Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie

FPG Portefeuille de croissance dynamique Emblème Empire Vie

FPG Portefeuille conservateur mondial Emblème Empire Vie

FPG Portefeuille équilibré mondial Emblème Empire Vie

FPG Portefeuille de croissance modérée mondial Emblème Empire Vie

FPG Portefeuille de croissance dynamique mondial Emblème Empire Vie

FPG Portefeuille multistratégie conservateur mondial de l'Empire Vie

FPG Portefeuille multistratégie équilibré mondial de l'Empire Vie

FPG Portefeuille multistratégie de croissance modérée mondial de l'Empire Vie

FPG Portefeuille multistratégie équilibré mondial de croissance de l'Empire Vie

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 203,4 M\$

Rotation du portefeuille : s. o.

Date de création du fonds : février 1989

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,13	10,23	2 982 089
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,24	10,22	4 683 520
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,33	10,21	703 594
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	0,91	10,28	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	0,97	10,27	3 948
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,12	10,25	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

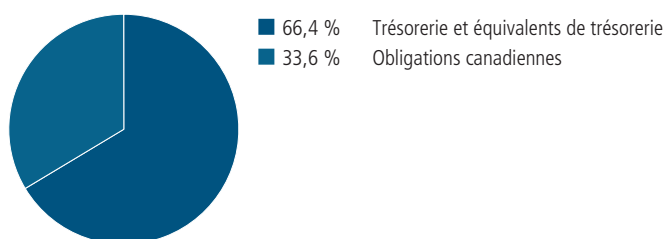
Ce fonds distinct investit principalement dans des instruments à court terme, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme émis par des gouvernements et des sociétés canadiennes.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Rogers Communications Inc. 5,340 %	22 mars 2021	9,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce 1,900 %	26 avril 2021	6,5 %
Dollarama Inc. 2,337 %	22 juillet 2021	5,0 %
Financière Sun Life Inc. - taux variable 3,100 %	19 février 2026	5,0 %
Hydro One Inc. 0,252 %	4 février 2021	4,9 %
Banque Toronto-Dominion 2,045 %	8 mars 2021	4,0 %
Banque Royale du Canada 0,200 %	4 janvier 2021	3,7 %
NAV Canada 4,397 %	18 février 2021	3,5 %
Ville de Montréal 0,208 %	18 février 2021	3,5 %
Enbridge Pipelines Inc 0,336 %	11 janvier 2021	3,0 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 48,2 %

Nombre total de placements : 36

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

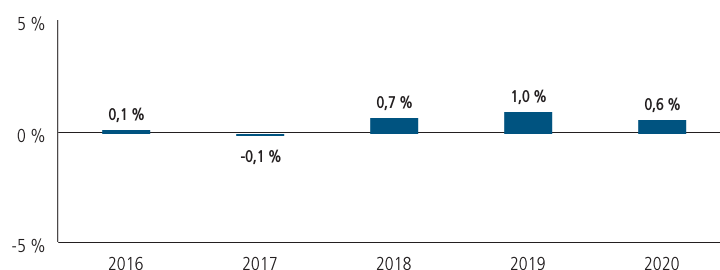
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu, souhaite investir principalement dans des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 023 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 0,40 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds du marché monétaire.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 643,5 M\$

Rotation du portefeuille : 43,50 %

Date de création du fonds : décembre 1987

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,04	11,19	560 528
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,28	11,73	2 170 010
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,31	11,73	1 946 772
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,50	11,47	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,73	11,43	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,76	11,44	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des obligations émises par les gouvernements ainsi que dans des obligations, des débetures et des effets de première qualité émis par des sociétés.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie

 Gouvernement du Canada 2,000 % 1^{er} décembre 2051

 Gouvernement du Canada 1,250 % 1^{er} juin 2030

Hydro-Québec 4,000 % 15 février 2055

 Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1^{er} juin 2037

 Gouvernement du Canada 0,500 % 1^{er} septembre 2025

 Province de Québec 3,500 % 1^{er} décembre 2045

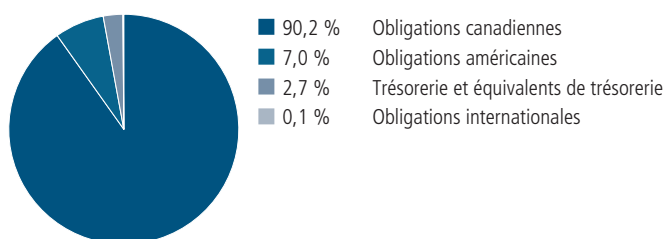
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043

Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037

Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 décembre 2056

Pourcentage total des dix principaux placements :

 9,5 %
5,0 %
3,4 %
2,6 %
2,3 %
2,2 %
2,1 %
1,9 %
1,9 %

33,1 %
Nombre total de placements :
116
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

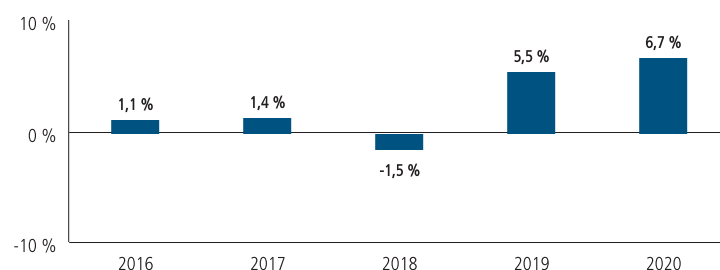
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu, souhaite investir principalement dans des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 119 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 1,99 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'obligations.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 44,3 M\$

Rotation du portefeuille : 97,70 %

Date de création du fonds : octobre 2019

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,15	10,68	372 277
L	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,34	10,65	802 008
M	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,51	10,63	30 795
U	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,60	10,74	1 000
V	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,83	10,72	1 000
W	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,93	10,70	1 000

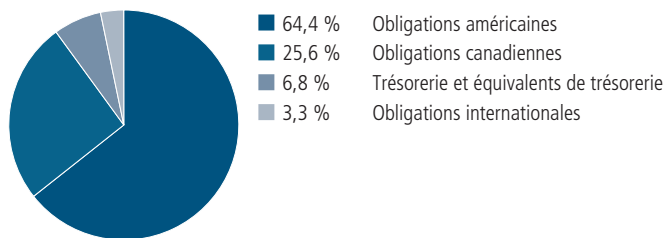
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe à court terme nord-américains, y compris des obligations, des obligations à rendement élevé, des prêts à taux variables et des actions privilégiées émis par des sociétés. Le fonds investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Twitter Inc. 1,000 %	15 septembre 2021	2,3 %
Cablevision Systems Corporation 5,875 %	15 septembre 2022	2,2 %
Corporation Pétroles Parkland 5,625 %	9 mai 2025	2,2 %
Element Fleet Management Corporation - actions privilégiées 5,750 %		2,1 %
CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corporation 4,250 %	1 ^{er} février 2031	2,0 %
Nordstrom Inc. 8,750 %	15 mai 2025	2,0 %
Nielsen Finance LLC / Nielsen Finance Company 5,000 %	15 avril 2022	2,0 %
Québecor Média Inc. 6,625 %	15 janvier 2023	2,0 %
Vidéotron Itée 4,500 %	15 janvier 2030	1,9 %
Casino Guichard Perrachon SA 0,699 %	31 décembre 2049	1,7 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 20,5 %
Nombre total de placements : 101

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

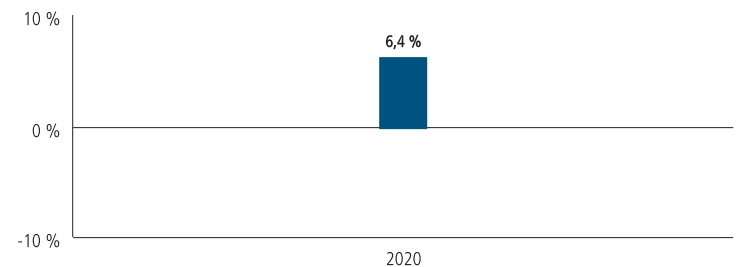
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de créance de sociétés et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours de la dernière année. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique présente le rendement des titres de catégorie K durant la dernière année. Dans la dernière année, la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 1 an détient maintenant un placement de 1 068 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 5,66 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 239,6 M\$

Rotation du portefeuille : 71,93 %

Date de création du fonds : mai 2018

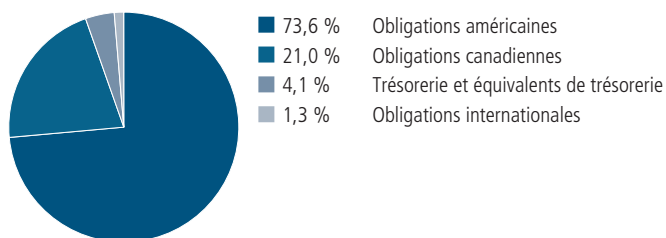
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,21	10,78	1 325 387
L	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,46	10,73	1 800 767
M	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,54	10,74	285 956
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,70	10,91	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,97	10,85	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,05	10,87	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe nord-américains comme des obligations à rendement élevé et des prêts à taux variable émis par des sociétés.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Time Warner Entertainment Company Limited Partnership 8,375 % 15 juillet 2033	2,9 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	2,8 %
Broadcom Inc. 3,459 % 15 septembre 2026	2,2 %
Comcast Corporation 3,950 % 15 octobre 2025	2,2 %
Digital Realty Trust Limited Partnership 3,600 % 1 ^{er} juillet 2029	2,0 %
Bank of America Corporation 3,875 % 1 ^{er} août 2025	1,8 %
Bons du Trésor américain 1,750 % 15 novembre 2029	1,7 %
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital 4,908 % 23 juillet 2025	1,7 %
Vidéotron ltée 4,500 % 15 janvier 2030	1,6 %
La Banque de Nouvelle-Écosse - actions privilégiées 5,500 %	1,5 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	20,3 %
Nombre total de placements :	159

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

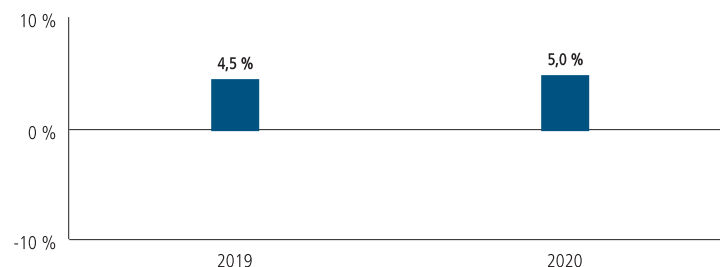
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de créance de sociétés et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 2 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 2 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 2 ans détient maintenant un placement de 1 078 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 2,93 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 422,6 M\$

Rotation du portefeuille : 29,89 %

Date de création du fonds : janvier 2002

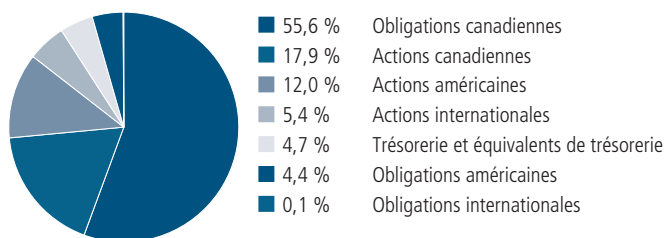
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,31	11,59	1 647 868
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,63	11,99	6 160 048
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,83	11,96	1 141 161
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,25	11,47	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,55	11,43	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,75	11,41	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des obligations, des débetures et des effets de première qualité émis par des sociétés, le gouvernement du Canada, les provinces, les municipalités et les territoires canadiens ainsi que des gouvernements étrangers. Le fonds investit directement dans des titres et des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	13,1 %
FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	5,9 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 ^{er} décembre 2051	3,7 %
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	1,7 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	1,4 %
Province de l'Ontario 2,700 % 2 juin 2029	1,3 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,800 % 15 décembre 2024	1,2 %
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 décembre 2056	1,2 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 ^{er} juin 2028	1,2 %
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043	1,2 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
32,0 %
Nombre total de placements :
221
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

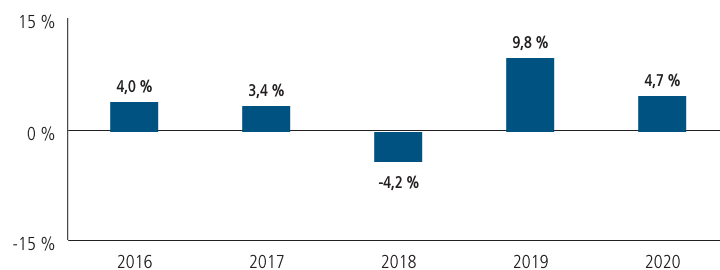
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 159 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 2,62 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds de revenu.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 475,4 M\$

Rotation du portefeuille : 25,84 %

Date de création du fonds : février 1989

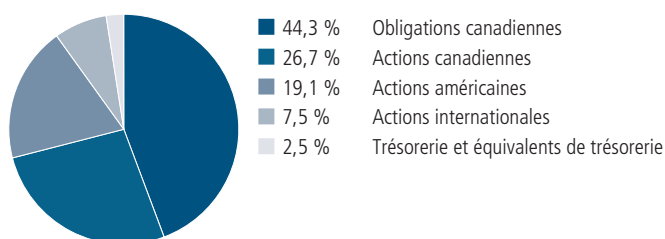
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,45	11,86	1 165 830
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,83	12,24	5 366 366
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,08	12,21	982 231
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,35	11,56	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,75	11,51	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,99	11,47	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe canadiens. Le fonds investit directement dans des titres et des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	20,8 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,800 % 15 décembre 2024	2,2 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	1,6 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,6 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 ^{er} décembre 2051	1,5 %
Banque Royale du Canada	1,4 %
Banque Toronto-Dominion	1,4 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	1,2 %
Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1 ^{er} juin 2037	1,2 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	1,1 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
33,9 %
Nombre total de placements :
210
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

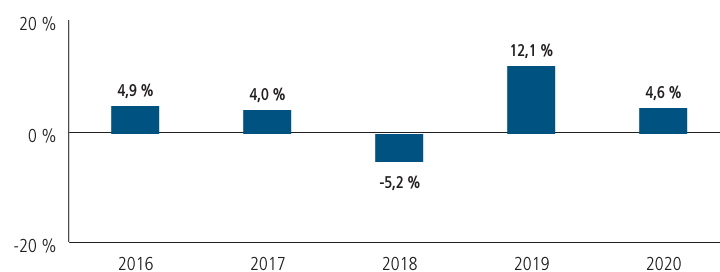
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 186 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 3,04 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 25,1 M\$

Rotation du portefeuille : 17,87 %

Date de création du fonds : avril 2015

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,46	11,48	462 798
L	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,85	11,46	728 348
M	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,09	11,43	141 822
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,39	11,08	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,78	11,03	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,03	11,00	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

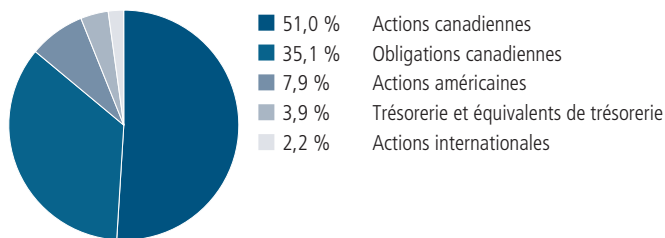
Ce fonds distinct investit principalement dans un ensemble équilibré d'actions et de titres à revenu fixe canadiens axés sur le revenu. Le fonds investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds. Le fonds investit actuellement ses actifs principalement dans le Fonds commun de revenu mensuel Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Toronto-Dominion	3,7 %
Banque Royale du Canada	3,3 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 ^{er} décembre 2051	2,2 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,0 %
Gouvernement du Canada 2,500 % 1 ^{er} juin 2024	1,9 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,8 %
Banque de Montréal	1,8 %
Société Financière Manuvie	1,7 %
Enbridge Inc.	1,6 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,5 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 21,5 %

Nombre total de placements du fonds secondaire : 171

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

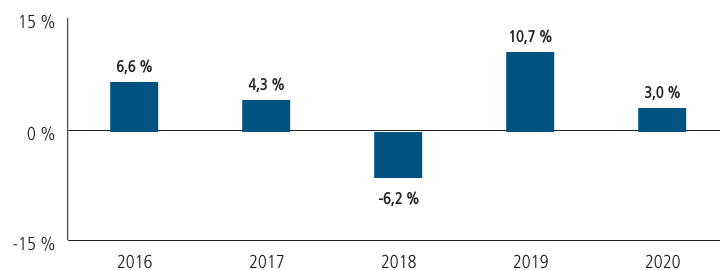
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu de même qu'une volatilité réduite au moyen de placements dans des actions et des titres à revenu fixe et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 148 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 2,44 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 1 112,3 M\$

Rotation du portefeuille : 60,95 %

Date de création du fonds : mai 1994

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,56	11,86	4 252 659
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,04	12,87	14 391 652
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,19	12,85	3 969 177
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,47	10,99	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,96	10,94	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,12	10,91	1 000

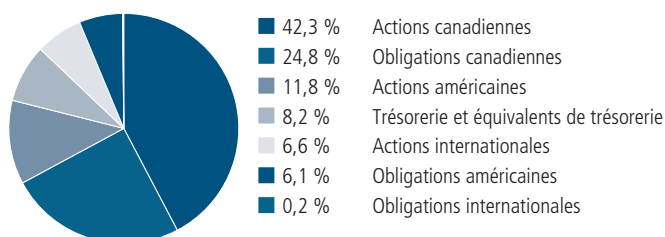
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	5,8 %
FPG de revenu élevé à court terme de l'Empire Vie	2,8 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	2,8 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	2,7 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,6 %
Banque Toronto-Dominion	2,3 %
Enbridge Inc.	2,3 %
Shaw Communications Inc. - 'B'	2,2 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,0 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,9 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 27,4 %
Nombre total de placements : 272

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

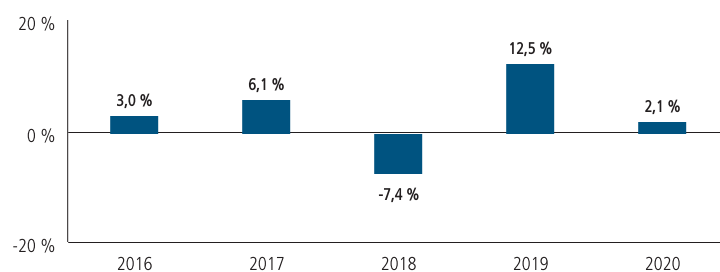
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 186 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 3,03 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds de répartition de l'actif.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 125,2 M\$

Rotation du portefeuille : 23,30 %

Date de création du fonds : mai 2018

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,67	11,31	1 191 068
L	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,19	11,24	3 743 368
M	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,35	11,21	540 298
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,60	11,62	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,10	11,55	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,25	11,53	1 000

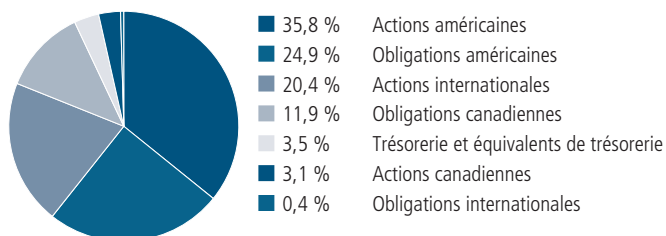
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble diversifié d'actions mondiales et de titres à revenu fixe nord-américains. Le fonds investit directement dans des titres et des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie
 Financière Sun Life Inc. - taux variable 3,100 % 19 février 2026
 Fidelity National Information Services Inc.
 STORE Capital Corporation
 Ross Stores Inc.
 Pioneer Natural Resources Company
 Hydro One Inc. 0,199 % 21 janvier 2021
 American Water Works Company Inc.
 Visa Inc. - 'A'
 Nestlé SA

33,8 %
 4,0 %
 1,8 %
 1,7 %
 1,7 %
 1,6 %
 1,6 %
 1,6 %
 1,5 %
 1,5 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
50,9 %
Nombre total de placements :
69
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

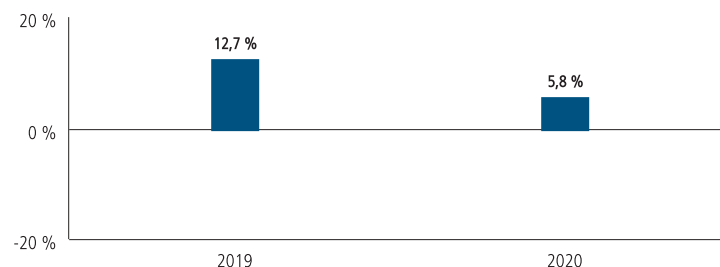
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions mondiales et des titres de créance de sociétés et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 2 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 2 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 2 ans détient maintenant un placement de 1 131 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 4,85 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 535,2 M\$

Rotation du portefeuille : 17,30 %

Date de création du fonds : juillet 2010

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,55	10,76	524 438
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,04	11,13	2 868 426
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,31	11,09	858 137
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,47	10,18	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,96	10,12	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,21	10,09	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 80 % dans le FPG de dividendes de l'Empire Vie et de 20 % dans le FPG d'obligations de l'Empire Vie.

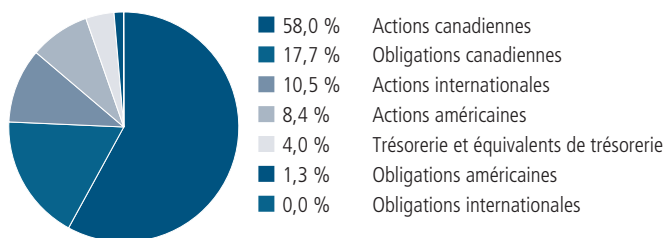
Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)[†]

La Banque de Nouvelle-Écosse	5,9 %
Banque Toronto-Dominion	5,6 %
Banque Royale du Canada	5,3 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	5,1 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	3,0 %
Banque de Montréal	3,0 %
TC Energy Corporation	2,9 %
Enbridge Inc.	2,8 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,7 %
Stella-Jones Inc.	2,7 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 39,0 %

Nombre total de placements[†] : 63

[†] Du fonds secondaire représentant 50 % ou plus des actifs du FPG équilibré de dividendes de l'Empire Vie.

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

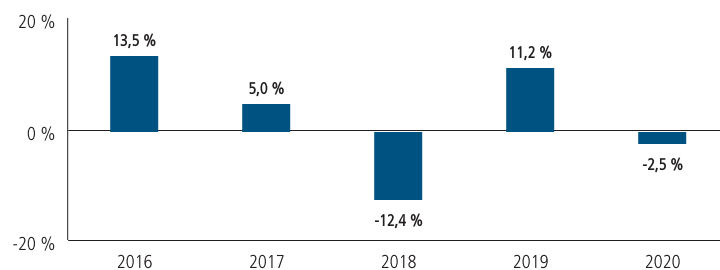
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 3 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 076 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 1,29 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré de dividendes.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 214,0 M\$

Rotation du portefeuille : 64,46 %

Date de création du fonds : octobre 2005

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,71	10,51	201 038
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,28	11,29	886 815
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,62	11,25	553 028
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,63	9,85	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,18	9,79	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,53	9,75	1 000

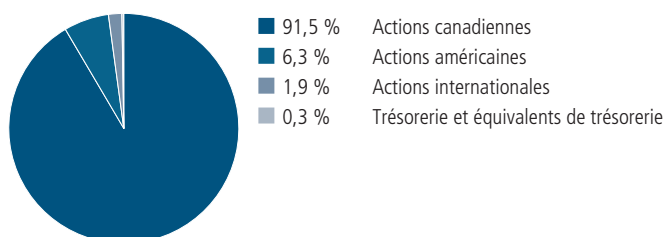
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes de moyenne à forte capitalisation boursière.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada	6,0 %
Banque Toronto-Dominion	5,4 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	3,3 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,1 %
Enbridge Inc.	3,0 %
Banque de Montréal	2,7 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	2,5 %
Société Financière Manuvie	2,4 %
Innergex Renewable Energy Inc.	2,3 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,2 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 32,9 %
Nombre total de placements : 66

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

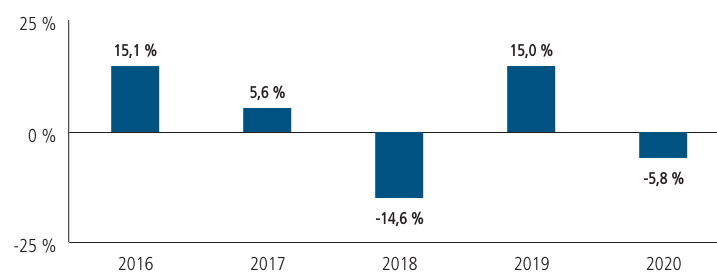
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 3 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 051 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 0,88 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'actions canadiennes.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 1 080,3 M\$

Rotation du portefeuille : 37,93 %

Date de création du fonds : janvier 1998

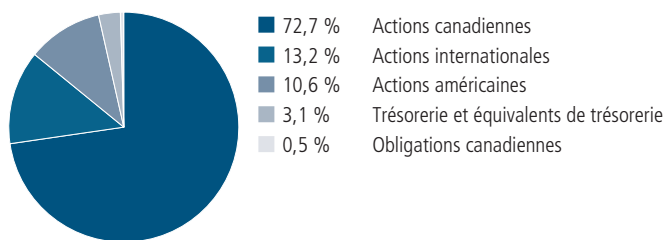
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,58	10,59	1 772 065
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,10	10,91	7 439 905
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,33	10,88	2 797 524
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,52	9,78	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,03	9,72	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,28	9,69	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes de moyenne à forte capitalisation boursière donnant droit à un dividende. Les placements en actions comprennent des actions ordinaires, des actions privilégiées, des actions privilégiées convertibles et des débetures convertibles.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

La Banque de Nouvelle-Écosse	5,9 %
Banque Toronto-Dominion	5,6 %
Banque Royale du Canada	5,3 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	5,1 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	3,0 %
Banque de Montréal	3,0 %
TC Energy Corporation	2,9 %
Enbridge Inc.	2,8 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,7 %
Stella-Jones Inc.	2,7 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
39,0 %
Nombre total de placements :
57
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

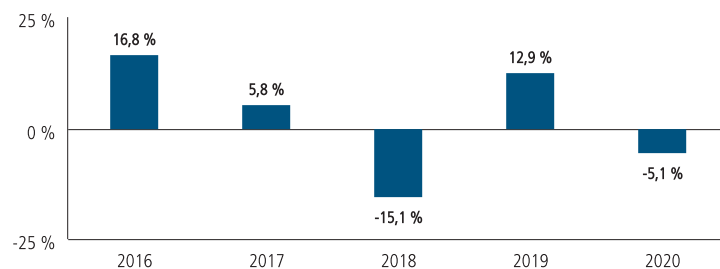
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir dans des actions canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 3 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 059 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 1,01 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds de dividendes.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 1 024,8 M\$

Rotation du portefeuille : 28,60 %

Date de création du fonds : décembre 1969

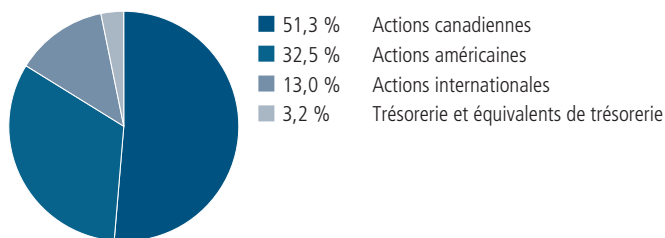
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,77	12,70	2 375 106
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,33	13,82	9 236 463
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,76	13,72	2 449 280
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,68	11,45	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,23	11,35	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,68	11,32	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière avec une certaine exposition aux actions étrangères. Le fonds investit directement dans des titres et des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	35,4 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,0 %
Banque Royale du Canada	2,6 %
Banque Toronto-Dominion	2,6 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,3 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	2,2 %
Shaw Communications Inc. - 'B'	1,8 %
Onex Corporation	1,8 %
Banque de Montréal	1,7 %
Enbridge Inc.	1,7 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
55,2 %
Nombre total de placements :
116
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

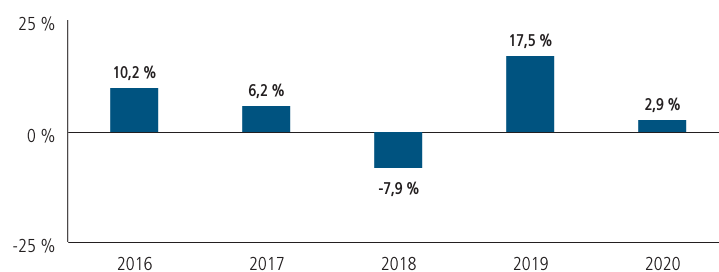
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 270 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 4,29 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'actions Élite.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 133,2 M\$

Rotation du portefeuille : 66,24 %

Date de création du fonds : janvier 1998

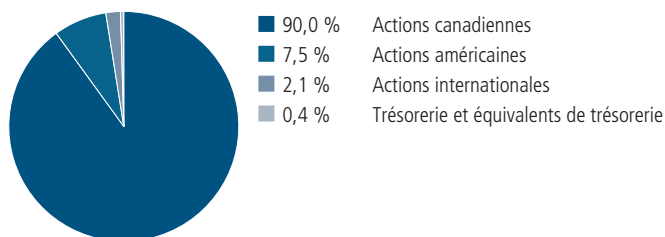
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,89	11,18	124 464
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,38	11,71	655 533
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,79	11,65	119 722
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,79	10,55	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,29	10,49	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,74	10,43	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes de petite à moyenne capitalisation boursière.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Greenbrook TMS Inc.	4,1 %
New Look Vision Group Inc.	3,5 %
Park Lawn Corporation	3,1 %
People Corporation	3,1 %
K-Bro Linen Inc.	2,9 %
Superior Plus Corporation	2,9 %
StorageVault Canada Inc.	2,6 %
Xebec Adsorption Inc.	2,5 %
goeasy Limited	2,4 %
Sangoma Technologies Corporation	2,3 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
29,4 %
Nombre total de placements :
68
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

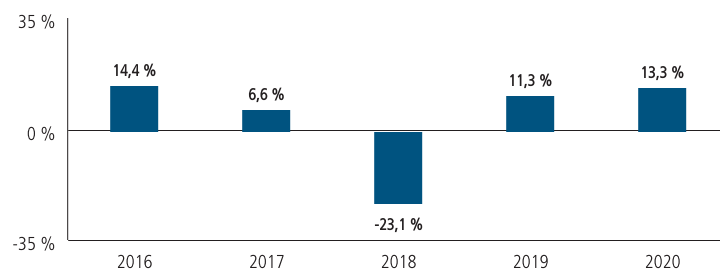
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions canadiennes de petites sociétés et est disposée à accepter un degré de risque modéré à élevé.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 118 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 1,98 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'actions de petites sociétés.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : 5,1 M\$

Rotation du portefeuille : 48,97 %

Date de création du fonds : octobre 2019

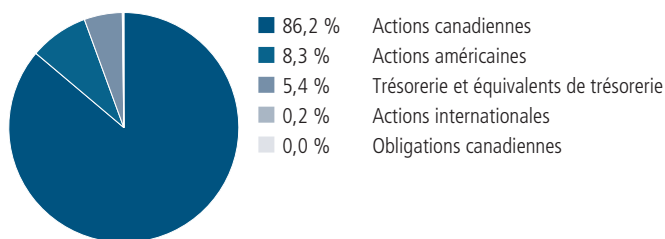
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,73	10,31	63 819
L	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,29	10,25	321 249
M	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,63	10,20	14 468
U	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,62	10,45	1 000
V	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,17	10,38	1 000
W	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,52	10,34	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes. Le fonds investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Horizon S&P/TSX 60 Index ETF	29,3 %
Fonds concentré d'actions nord-américaines Beutel Goodman	19,7 %
iShares Core S&P/TSX Cap Composite Index ETF	10,8 %
Guardian Canadian Focused Equity Fund I	10,2 %
BMO Low Volatility Canadian Equity ETF	10,2 %
Fidelity Canadian High Quality Index ETF	5,5 %
iShares Canadian Growth Index ETF	5,4 %
CI First Asset Morningstar Canada Momentum Index ETF	4,7 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
95,8 %
Nombre total de placements :
8
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

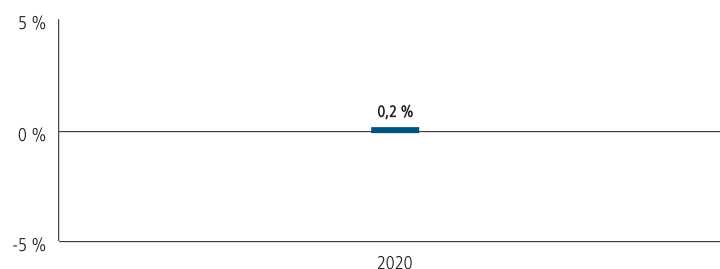
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance, souhaite investir principalement dans des actions et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours de la dernière année. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique présente le rendement des titres de catégorie K durant la dernière année. Dans la dernière année, la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 1 an détient maintenant un placement de 1 033 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 2,78 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 1 103,6 M\$

Rotation du portefeuille : 33,77 %

Date de création du fonds : janvier 2002

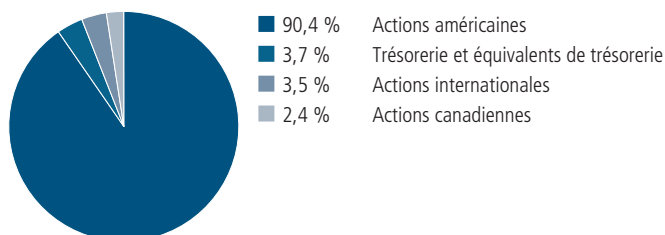
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,80	16,83	2 612 637
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,42	18,94	6 964 159
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,77	18,85	2 024 552
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,73	13,42	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,23	13,30	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,58	13,29	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés américaines de moyenne à forte capitalisation boursière.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Alexion Pharmaceuticals Inc.	3,8 %
MasterCard Inc. - 'A'	3,8 %
Fidelity National Information Services Inc.	3,4 %
Lowe's Companies Inc.	3,4 %
Microsoft Corporation	3,3 %
STORE Capital Corporation	3,1 %
Visa Inc. - 'A'	3,1 %
Comcast Corporation - A	3,1 %
Pioneer Natural Resources Company	2,8 %
Alphabet, Inc. catégorie C	2,8 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
32,6 %
Nombre total de placements :
67
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

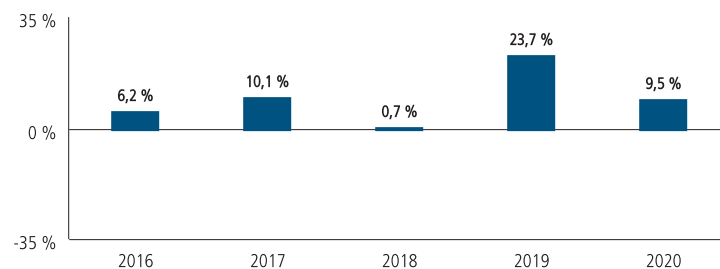
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions américaines et est disposée à accepter un degré de risque de modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 5 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 683 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 9,56 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds de valeur américaine.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : 8,6 M\$

Rotation du portefeuille : 66,71 %

Date de création du fonds : octobre 2019

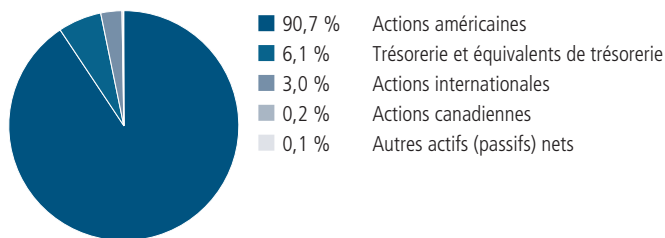
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,86	11,43	102 864
L	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,34	11,37	524 544
M	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,69	11,32	30 618
U	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,72	11,58	1 000
V	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,22	11,52	1 000
W	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,57	11,47	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés américaines. Le fonds investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Vanguard S&P 500 ETF	18,6 %
Fonds d'actions américaines Mawer	15,4 %
iShares MSCI USA Min Vol Factor ETF	14,5 %
iShares MSCI USA Momentum Factor ETF	14,0 %
iShares Edge MSCI USA Quality Factor ETF	12,8 %
Vanguard Dividend Appreciation ETF	11,9 %
Invesco QQQ Trust	7,4 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
94,5 %
Nombre total de placements :
7
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

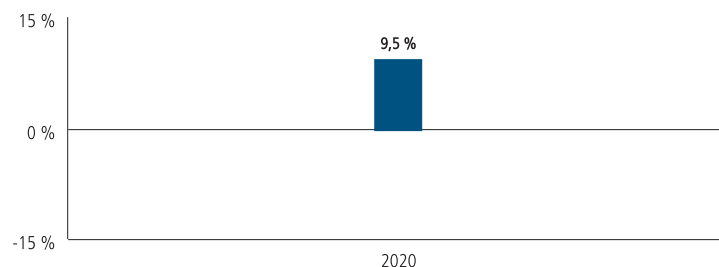
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance, souhaite investir principalement dans des actions et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours de la dernière année. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique présente le rendement des titres de catégorie K durant la dernière année. Dans la dernière année, la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 1 an détient maintenant un placement de 1 152 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 12,65 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 165,7 M\$

Rotation du portefeuille : 35,74 %

Date de création du fonds : février 1989

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,87	14,67	1 016 244
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,36	16,43	3 658 315
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,81	16,31	1 258 030
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,79	12,30	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,29	12,23	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,75	12,17	1 000

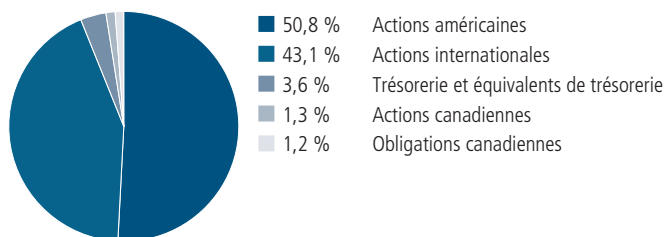
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans les marchés développés en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, mais peut également investir dans les marchés émergents.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada	0,200 %	4 janvier 2021	3,6 %
MasterCard Inc. - 'A'			2,6 %
Visa Inc. - 'A'			2,2 %
Alexion Pharmaceuticals Inc.			2,1 %
Philip Morris International Inc.			2,0 %
Fidelity National Information Services Inc.			1,8 %
Lowe's Companies Inc.			1,8 %
Microsoft Corporation			1,7 %
STORE Capital Corporation			1,6 %
Comcast Corporation - A			1,6 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 21,0 %
Nombre total de placements : 126

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

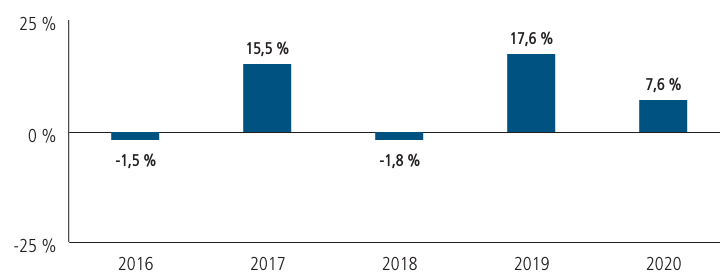
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions mondiales et est disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 3 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 467 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 6,95 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'actions mondial.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Date de création du fonds : Janvier 2021

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE DE FONDS	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,96 %*	10,00 \$	-
L	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,46 %*	10,00 \$	-
M	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,91 %*	10,00 \$	-
U	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,83 %*	10,00 \$	-
V	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,33 %*	10,00 \$	-
W	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,78 %*	10,00 \$	-

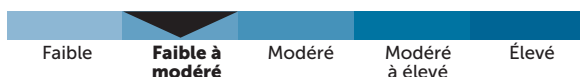
* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions mondiales dans des marchés développés en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, mais peut également investir dans les marchés émergents.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions mondiales et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none">• La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.• L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.• Aucuns frais de retrait.• Aucuns frais pour les virements.																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none">• Vous choisissez le taux avec votre conseiller.• Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.• Aucuns frais de retrait.• Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.																		
Frais de vente différés	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>moins de 1 an</td><td>5,5</td></tr><tr><td>moins de 2 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>moins de 3 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>moins de 4 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>moins de 5 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>moins de 6 ans</td><td>3,0</td></tr><tr><td>moins de 7 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	moins de 1 an	5,5	moins de 2 ans	5,0	moins de 3 ans	5,0	moins de 4 ans	4,0	moins de 5 ans	4,0	moins de 6 ans	3,0	moins de 7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 5 %.• La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.• Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.• Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.• Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.• Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
moins de 1 an	5,5																			
moins de 2 ans	5,0																			
moins de 3 ans	5,0																			
moins de 4 ans	4,0																			
moins de 5 ans	4,0																			
moins de 6 ans	3,0																			
moins de 7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>moins de 1 an</td><td>3,0</td></tr><tr><td>moins de 2 ans</td><td>2,5</td></tr><tr><td>moins de 3 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	moins de 1 an	3,0	moins de 2 ans	2,5	moins de 3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.• La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.• L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.• Aucuns frais de retrait.• Aucuns frais pour les virements.								
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
moins de 1 an	3,0																			
moins de 2 ans	2,5																			
moins de 3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans l'entente entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none">• La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.• L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.• Aucuns frais de retrait.• Aucuns frais pour les virements.																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 49,7 M\$

Rotation du portefeuille : 26,15 %

Date de création du fonds : octobre 2005

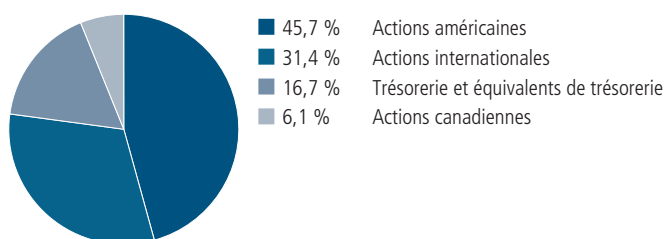
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFV (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,86	13,08	488 990
L	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,33	13,03	1 047 523
M	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,73	12,96	120 856
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,81	13,45	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,31	13,38	9 288
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,76	13,30	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés de petite à moyenne capitalisation boursière dans les marchés développés en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, mais peut également investir dans les marchés émergents.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada	0,200 %	4 janvier 2021	16,6 %
STORE Capital Corporation			2,6 %
Alexion Pharmaceuticals Inc.			2,6 %
Tyler Technologies Inc.			2,5 %
Ansys Inc			2,4 %
Techtronic Industries Company Limited			2,3 %
Jack Henry & Associates Inc.			2,2 %
Teleperformance			2,1 %
Burlington Stores Inc.			2,1 %
Morningstar Inc.			2,1 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
37,5 %
Nombre total de placements :
67
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

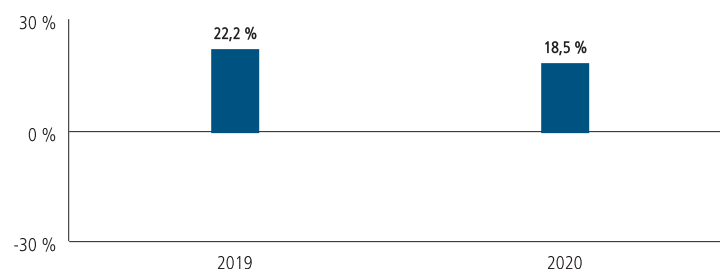
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance, souhaite investir principalement dans des actions mondiales de petites sociétés et est disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 2 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 2 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 2 ans détient maintenant un placement de 1 308 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 10,91 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds mondial de petites sociétés.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 125,5 M\$

Rotation du portefeuille : 34,94 %

Date de création du fonds : juin 2003

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,99	12,86	267 496
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,49	14,21	909 483
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,89	14,19	551 861
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,91	11,01	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,41	10,95	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,86	10,89	1 000

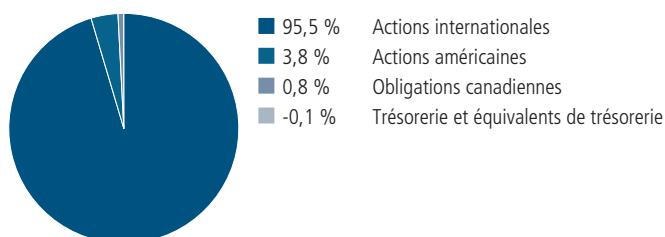
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans les marchés développés en Europe et en Asie, mais peut également investir en Amérique du Nord et dans les marchés émergents.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Air Liquide SA	3,2 %
Novartis AG	3,0 %
Nestlé SA	2,8 %
Vonovia SE	2,8 %
Pernod Ricard SA	2,3 %
Samsung Electronics Company Limited	2,2 %
FinecoBank Banca Fineco SpA	2,1 %
B&M European Value Retail SA	2,1 %
Bureau Veritas SA	2,1 %
Keyence Corporation	2,0 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 24,6 %
Nombre total de placements : 65

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

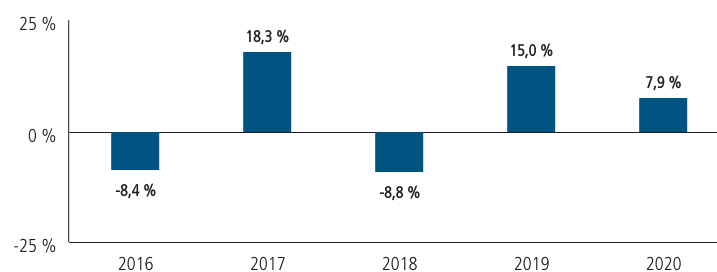
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions mondiales et est disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 3 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 286 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 4,51 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'actions étrangères.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 107,0 M\$

Rotation du portefeuille : 31,17 %

Date de création du fonds : mai 2007

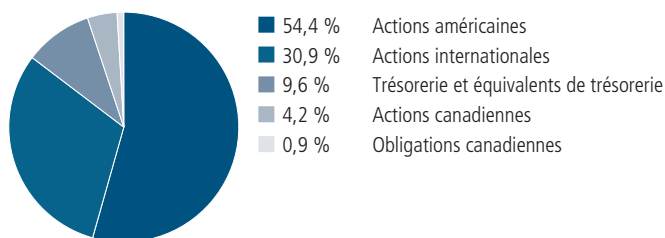
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,81	11,05	666 066
L	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,32	10,99	1 273 066
M	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,75	10,94	137 729
U	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,78	11,19	1 000
V	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,27	11,12	1 000
W	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,72	11,06	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions mondiales de moyenne à forte capitalisation boursière donnant droit à un dividende. Les placements en actions du fonds se composent d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, d'actions privilégiées convertibles et de débetures convertibles.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada	0,200 %	4 janvier 2021	8,6 %
Fidelity National Information Services Inc.			2,7 %
STORE Capital Corporation			2,7 %
Ross Stores Inc.			2,6 %
Pioneer Natural Resources Company			2,4 %
American Water Works Company Inc.			2,4 %
Visa Inc. - 'A'			2,3 %
Nestlé SA			2,3 %
UnitedHealth Group Inc.			2,3 %
Altria Group Inc.			2,3 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
30,5 %
Nombre total de placements :
66
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

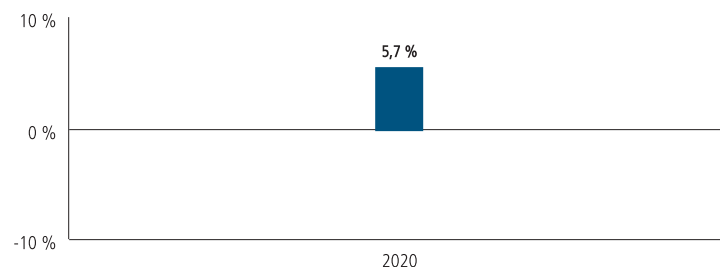
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance, souhaite investir principalement dans des actions mondiales et est disposée à accepter un degré de risque de modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours de la dernière année. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique présente le rendement des titres de catégorie K durant la dernière année. Dans la dernière année, la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 1 an détient maintenant un placement de 1 102 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 8,54 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds mondial de dividendes.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu

Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : 50,9 M\$

Rotation du portefeuille : 40,59 %

Date de création du fonds : octobre 2019

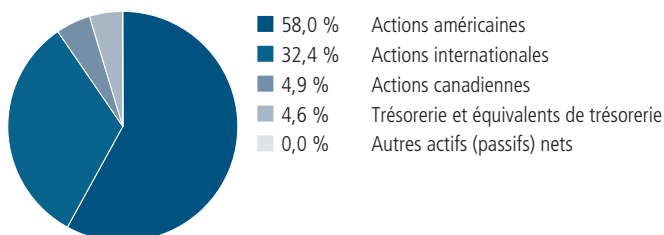
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,83	11,05	369 878
L	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,34	10,98	1 013 980
M	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,78	10,92	11 953
U	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,72	11,19	1 000
V	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,22	11,12	1 000
W	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,67	11,06	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions mondiales. Le fonds investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Guardian Fundamental Global Equity Fund	16,2 %
Fonds en gestion commune d'actions internationales Mawer	10,6 %
iShares MSCI EAFE Min Vol Factor ETF	9,6 %
iShares MSCI USA Min Vol Factor ETF	9,5 %
Vanguard Dividend Appreciation ETF	6,9 %
Vanguard S&P 500 ETF	6,7 %
Vanguard International Dividend Appreciation ETF	6,6 %
iShares Edge MSCI USA Quality Factor ETF	5,4 %
iShares Core MSCI Pacific ETF	5,3 %
iShares Edge MSCI International Quality Factor ETF	5,1 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
82,0 %
Nombre total de placements :
13
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

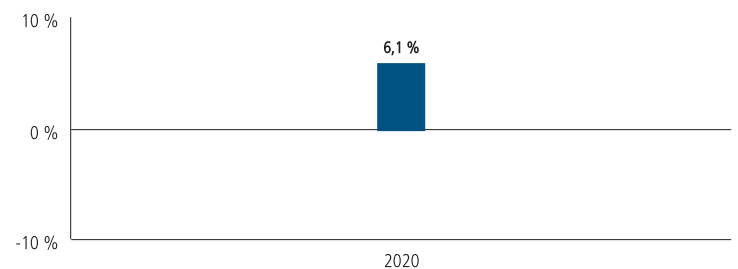
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance, souhaite investir principalement dans des actions et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours de la dernière année. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique présente le rendement des titres de catégorie K durant la dernière année. Dans la dernière année, la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 1 an détient maintenant un placement de 1 105 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 8,71 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds : Janvier 2021

Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE DE FONDS	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,96 %*	10,00 \$	-
L	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,46 %*	10,00 \$	-
M	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,91 %*	10,00 \$	-
U	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,83 %*	10,00 \$	-
V	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,33 %*	10,00 \$	-
W	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,78 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions mondiales. Il investit directement dans un fonds ou par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions et est disposée à accepter un degré de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.Aucuns frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.																		
Frais de vente différés	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>moins de 1 an</td><td>5,5</td></tr><tr><td>moins de 2 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>moins de 3 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>moins de 4 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>moins de 5 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>moins de 6 ans</td><td>3,0</td></tr><tr><td>moins de 7 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	moins de 1 an	5,5	moins de 2 ans	5,0	moins de 3 ans	5,0	moins de 4 ans	4,0	moins de 5 ans	4,0	moins de 6 ans	3,0	moins de 7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 5 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
moins de 1 an	5,5																			
moins de 2 ans	5,0																			
moins de 3 ans	5,0																			
moins de 4 ans	4,0																			
moins de 5 ans	4,0																			
moins de 6 ans	3,0																			
moins de 7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>moins de 1 an</td><td>3,0</td></tr><tr><td>moins de 2 ans</td><td>2,5</td></tr><tr><td>moins de 3 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	moins de 1 an	3,0	moins de 2 ans	2,5	moins de 3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.								
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
moins de 1 an	3,0																			
moins de 2 ans	2,5																			
moins de 3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans l'entente entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 52,4 M\$

Rotation du portefeuille : 10,29 %

Date de création du fonds : novembre 2014

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFV (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,53	11,10	418 121
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,65	11,68	1 621 253
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,87	11,64	377 583
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,26	11,33	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,56	11,29	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,76	11,27	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

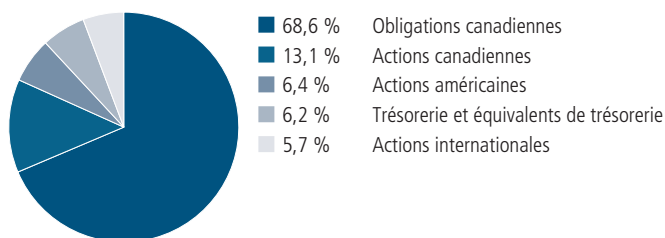
Ce fonds distinct investit dans une composition de titres à revenu fixe et d'actions. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	5,2 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,950 % 15 décembre 2025	4,6 %
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} juin 2030	2,4 %
Gouvernement du Canada 2,250 % 1 ^{er} juin 2029	2,1 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,900 % 15 juin 2024	1,8 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,550 % 15 décembre 2023	1,8 %
Province de l'Ontario 2,700 % 2 juin 2029	1,6 %
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 décembre 2056	1,4 %
Province de l'Ontario 1,900 % 2 décembre 2051	1,3 %
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043	1,2 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 23,4 %

Nombre total de placements du fonds secondaire : 311

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

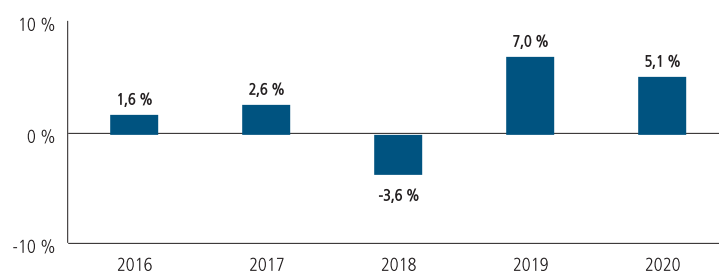
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une certaine croissance à long terme du capital avec une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 110 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 1,85 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 164,3 M\$

Rotation du portefeuille : 10,85 %

Date de création du fonds : novembre 2014

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,35	11,14	1 596 857
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,65	11,71	5 811 617
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,81	11,70	912 659
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,23	11,29	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,54	11,25	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,74	11,23	1 000

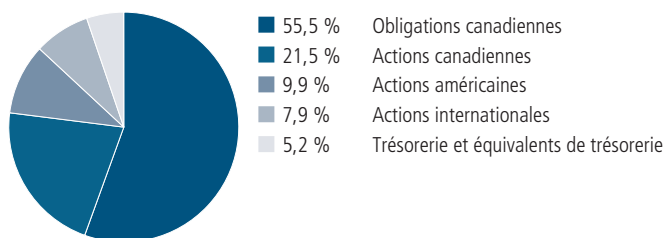
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit dans une composition d'actions et de titres à revenu fixe canadiens. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	3,3 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,950 % 15 décembre 2025	2,9 %
Province de l'Ontario 2,700 % 2 juin 2029	1,6 %
Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1 ^{er} juin 2037	1,5 %
Banque Royale du Canada	1,5 %
Gouvernement du Canada 2,500 % 1 ^{er} juin 2024	1,4 %
Banque Toronto-Dominion	1,4 %
Gouvernement du Canada 2,250 % 1 ^{er} juin 2029	1,4 %
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} juin 2030	1,3 %
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	1,3 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 17,6 %
Nombre total de placements du fonds secondaire : 308

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

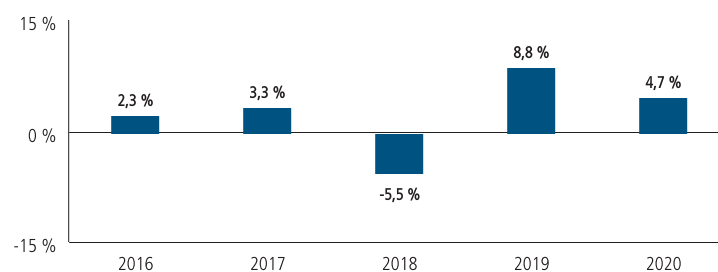
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 114 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 1,92 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 215,8 M\$

Rotation du portefeuille : 7,51 %

Date de création du fonds : novembre 2014

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,46	11,24	1 872 530
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,85	11,88	6 687 048
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,06	11,85	1 406 698
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,36	11,11	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,75	11,06	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,00	11,03	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

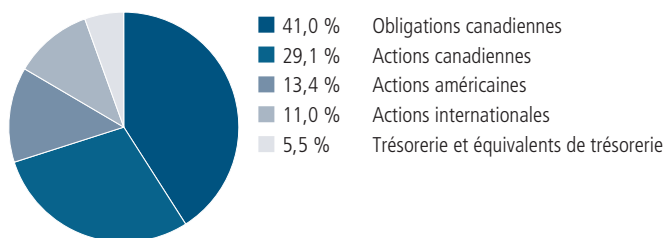
Ce fonds distinct investit dans une composition d'actions et de titres à revenu fixe canadiens. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	2,2 %
Banque Royale du Canada	2,0 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,950 % 15 décembre 2025	2,0 %
Banque Toronto-Dominion	1,9 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	1,5 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,3 %
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	1,2 %
Province de l'Ontario 2,700 % 2 juin 2029	1,1 %
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 décembre 2056	1,1 %
Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1 ^{er} juin 2037	1,1 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 15,4 %

Nombre total de placements du fonds secondaire : 353

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

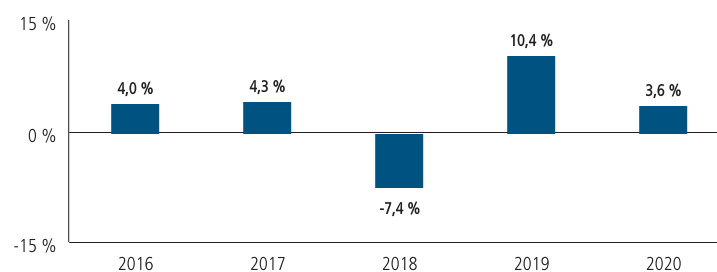
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 124 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 2,07 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 274,4 M\$

Rotation du portefeuille : 6,24 %

Date de création du fonds : novembre 2014

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,49	11,37	2 469 343
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,95	12,05	7 454 213
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,11	12,05	2 288 475
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,41	10,91	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,85	10,86	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,06	10,83	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

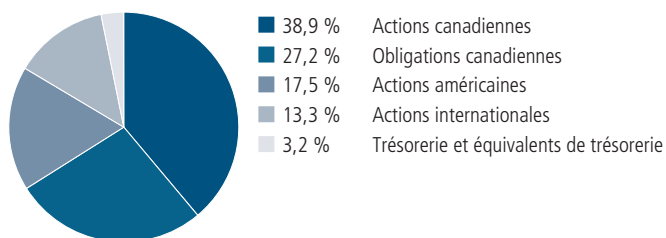
Ce fonds distinct investit dans une composition d'actions et de titres à revenu fixe canadiens. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada	2,6 %
Banque Toronto-Dominion	2,6 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,0 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,7 %
Enbridge Inc.	1,3 %
Banque de Montréal	1,3 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,1 %
Société Financière Manuvie	1,1 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,1 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 16,1 %

Nombre total de placements du fonds secondaire : 349

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

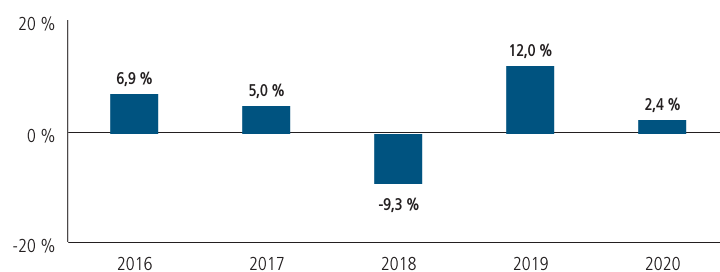
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 137 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 2,28 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 254,8 M\$

Rotation du portefeuille : 7,12 %

Date de création du fonds : novembre 2014

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,55	11,27	975 857
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,01	12,14	3 163 433
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,20	12,04	937 508
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,47	10,60	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,92	10,54	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,11	10,52	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

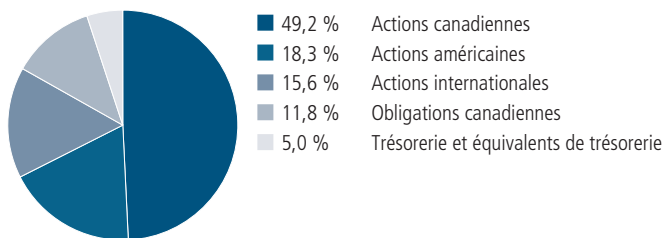
Ce fonds distinct investit dans une composition d'actions et de titres à revenu fixe canadiens. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada	3,3 %
Banque Toronto-Dominion	3,3 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,5 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	2,3 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,1 %
Enbridge Inc.	1,7 %
Banque de Montréal	1,7 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,6 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,5 %
Société Financière Manuvie	1,4 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 21,4 %

Nombre total de placements du fonds secondaire : 352

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

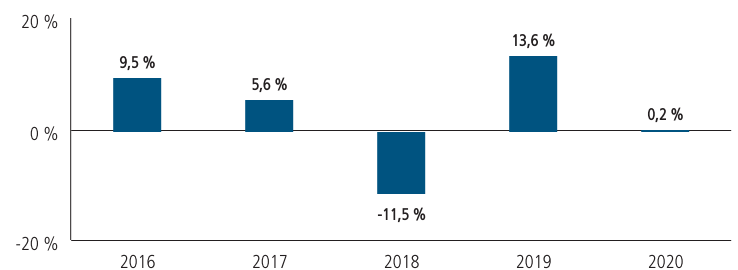
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 4 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 127 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 2,12 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 28,8 M\$

Rotation du portefeuille : 9,79 %

Date de création du fonds : novembre 2014

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFV (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	avril 2015	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,80	11,48	413 343
L	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,38	12,36	1 449 533
M	novembre 2014	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,81	12,28	497 404
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,70	10,56	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,25	10,49	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,70	10,44	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

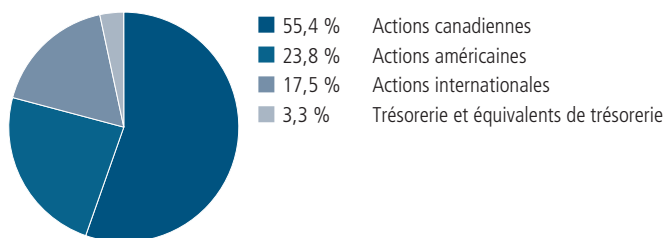
Ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille de croissance dynamique Emblème Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Toronto-Dominion	3,7 %
Banque Royale du Canada	3,6 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,8 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,2 %
Enbridge Inc.	1,9 %
Banque de Montréal	1,9 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,8 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,6 %
Société Financière Manuvie	1,6 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,6 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 22,8 %

Nombre total de placements du fonds secondaire : 243

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

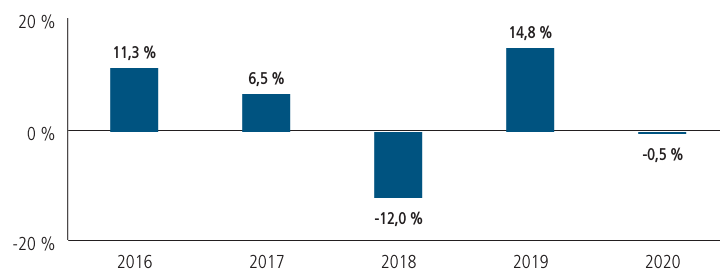
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 5 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 5 dernières années. On note 3 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 5 ans détient maintenant un placement de 1 148 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 2,45 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 38,8 M\$

Rotation du portefeuille : 47,30 %

Date de création du fonds : mai 2018

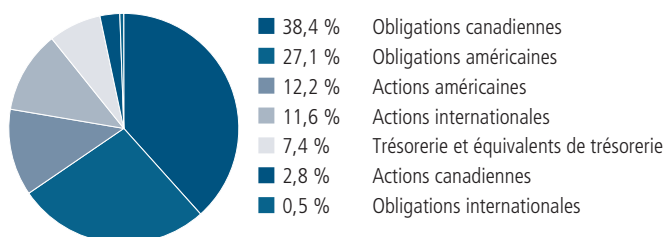
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,54	11,12	834 534
L	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,79	11,10	1 341 114
M	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,10	11,03	72 443
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,39	11,44	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,68	11,40	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,88	11,38	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble de titres à revenu fixe nord-américains et d'actions mondiales.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada - taux variable	2,088 %	30 juin 2030	6,0 %
Gouvernement du Canada	2,000 %	1 ^{er} juin 2028	2,9 %
Corporation Pétroles Parkland	5,625 %	9 mai 2025	2,7 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,350 %	15 décembre 2018	2,3 %
La Banque de Nouvelle-Écosse - actions privilégiées	4,850 %		2,3 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,750 %	15 juin 2030	2,2 %
DuPont de Nemours Inc.	2,169 %	1 ^{er} mai 2023	1,9 %
Gouvernement du Canada	1,000 %	1 ^{er} juin 2027	1,8 %
La Banque de Nouvelle-Écosse - actions privilégiées	5,500 %		1,7 %
Compagnie Crédit Ford du Canada	2,580 %	10 mai 2021	1,5 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
25,2 %
Nombre total de placements :
387
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

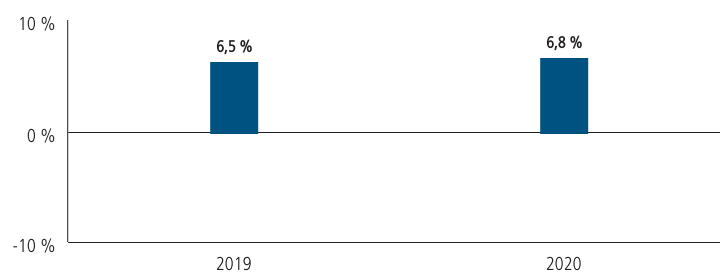
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en titres à revenu fixe et en actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 2 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 2 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 2 ans détient maintenant un placement de 1 112 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 4,19 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 63,2 M\$

Rotation du portefeuille : 44,91 %

Date de création du fonds : mai 2018

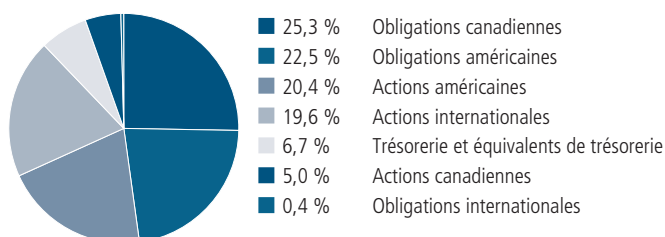
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,59	11,16	849 722
L	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,97	11,11	1 880 375
M	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,25	11,07	120 511
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,45	11,48	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,85	11,43	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,10	11,40	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble d'actions mondiales et de titres à revenu fixe nord-américains.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Gouvernement du Canada 2,000 %	1 ^{er} juin 2028	3,1 %
Banque Royale du Canada - taux variable 2,088 %	30 juin 2030	3,0 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,350 %	15 décembre 2018	2,0 %
Gouvernement du Canada 1,000 %	1 ^{er} juin 2027	1,6 %
Enbridge Pipelines Inc 0,319 %	15 janvier 2021	1,6 %
Ontario Power Generation Inc. 0,290 %	11 mars 2021	1,6 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,650 %	15 mars 2028	1,4 %
DuPont de Nemours Inc. 2,169 %	1 ^{er} mai 2023	1,4 %
Compagnie Crédit Ford du Canada 2,580 %	10 mai 2021	1,3 %
Province de l'Ontario 2,900 %	2 juin 2028	1,0 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
17,8 %
Nombre total de placements :
388
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

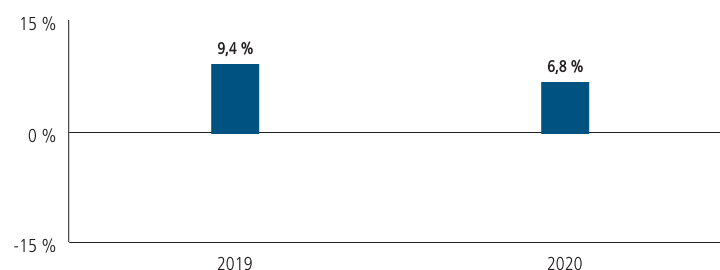
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 2 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 2 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 2 ans détient maintenant un placement de 1 116 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 4,31 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 83,5 M\$

Rotation du portefeuille : 42,92 %

Date de création du fonds : mai 2018

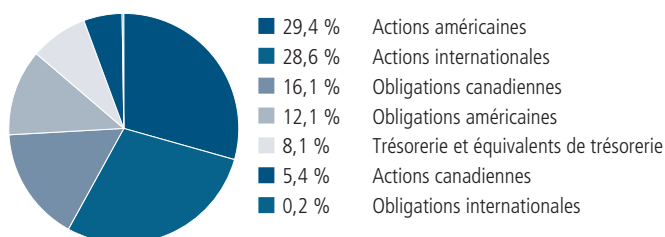
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,56	11,43	751 831
L	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,03	11,37	1 854 453
M	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,21	11,33	160 208
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,50	11,75	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,95	11,68	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,16	11,66	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble d'actions mondiales et de titres à revenu fixe nord-américains.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	7,9 %
Banque Royale du Canada - taux variable 2,088 % 30 juin 2030	2,1 %
MasterCard Inc. - 'A'	1,4 %
Gouvernement du Canada 1,000 % 1 ^{er} juin 2027	1,3 %
Alexion Pharmaceuticals Inc.	1,3 %
Visa Inc. - 'A'	1,1 %
STORE Capital Corporation	1,1 %
Philip Morris International Inc.	1,0 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,650 % 15 mars 2028	0,9 %
Fidelity National Information Services Inc.	0,9 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
19,0 %
Nombre total de placements :
388
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

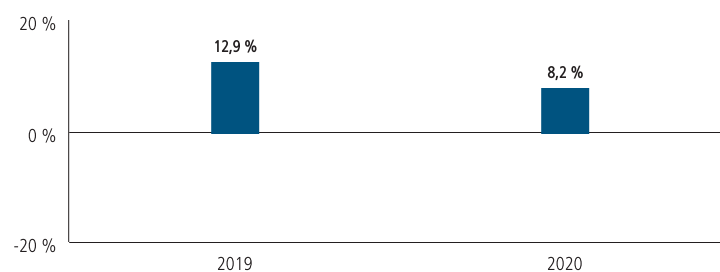
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 2 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 2 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 2 ans détient maintenant un placement de 1 143 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 5,30 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 12,4 M\$

Rotation du portefeuille : 41,20 %

Date de création du fonds : mai 2018

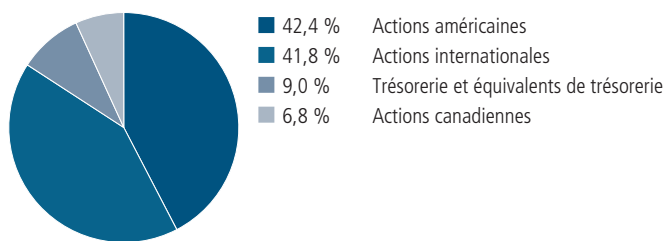
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,98	11,56	205 219
L	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,48	11,50	386 351
M	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	4,01	11,42	68 974
U	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,89	11,88	1 000
V	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,44	11,80	1 000
W	mai 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,89	11,74	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des actions mondiales.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

MasterCard Inc. - 'A'	2,0 %
Alexion Pharmaceuticals Inc.	1,8 %
Visa Inc. - 'A'	1,6 %
STORE Capital Corporation	1,5 %
Philip Morris International Inc.	1,5 %
Fidelity National Information Services Inc.	1,3 %
Microsoft Corporation	1,3 %
Lowe's Companies Inc.	1,3 %
Air Liquide SA	1,2 %
Comcast Corporation - A	1,2 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
14,7 %
Nombre total de placements :
214
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

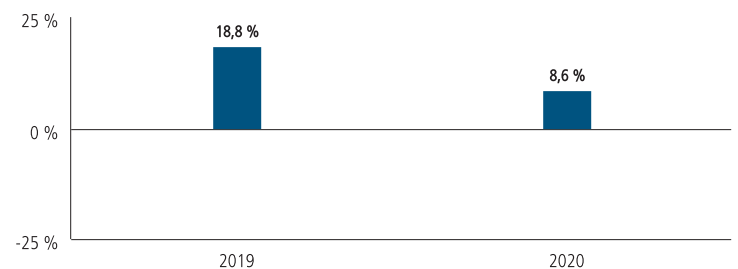
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours des 2 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie K du fonds chacune des 2 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 2 ans détient maintenant un placement de 1 156 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 5,76 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu

Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : 23,9 M\$

Rotation du portefeuille : 31,13 %

Date de création du fonds : octobre 2019

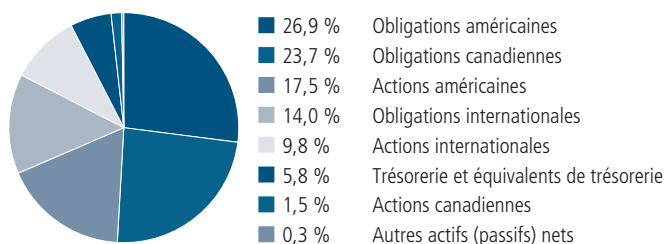
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,39	10,50	1 022 044
L	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,72	10,46	1 104 551
M	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,14	10,40	53 867
U	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,30	10,63	1 000
V	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,60	10,59	1 000
W	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,00	10,55	11 108

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés partout dans le monde. Le fonds investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

FPG multistratégie d'actions mondiales de l'Empire Vie	30,2 %
Fonds d'obligations de l'Empire Vie	14,3 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO	12,6 %
Vanguard Canadian Short-Term Bond Index ETF	10,4 %
FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	9,8 %
Vanguard US Aggregate Bond Index ETF CAD Hedged	9,6 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF CAD Hedged	9,0 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
96,0 %
Nombre total de placements :
7
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

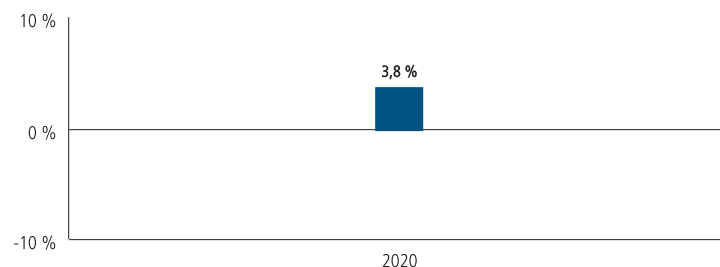
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours de la dernière année. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique présente le rendement des titres de catégorie K durant la dernière année. Dans la dernière année, la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 1 an détient maintenant un placement de 1 050 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 4,22 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : 21,5 M\$

Rotation du portefeuille : 22,38 %

Date de création du fonds : octobre 2019

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,55	10,59	711 500
L	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,93	10,55	1 188 408
M	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,18	10,51	44 846
U	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,42	10,73	1 000
V	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,81	10,68	1 000
W	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,07	10,65	1 000

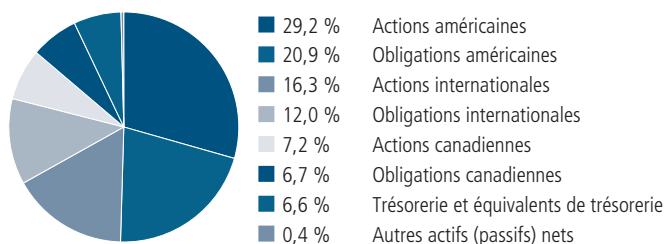
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions mondiale et des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés partout dans le monde. Le fonds investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)[†]

Guardian Fundamental Global Equity Fund	16,2 %
Fonds en gestion commune d'actions internationales Mawer	10,6 %
iShares MSCI EAFE Min Vol Factor ETF	9,6 %
iShares MSCI USA Min Vol Factor ETF	9,5 %
Vanguard Dividend Appreciation ETF	6,9 %
Vanguard S&P 500 ETF	6,7 %
Vanguard International Dividend Appreciation ETF	6,6 %
iShares Edge MSCI USA Quality Factor ETF	5,4 %
iShares Core MSCI Pacific ETF	5,3 %
iShares Edge MSCI International Quality Factor ETF	5,1 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
82,0 %
Nombre total de placements[†] :
13
[†] Du fonds secondaire représentant 50 % ou plus des actifs du FPG Portefeuille multistratégie équilibré mondial de l'Empire Vie.

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

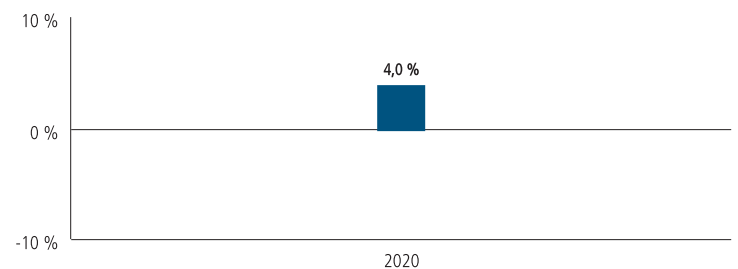
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours de la dernière année. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique présente le rendement des titres de catégorie K durant la dernière année. Dans la dernière année, la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 1 an détient maintenant un placement de 1 061 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 5,08 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

FPG Portefeuille multistratégie de croissance modérée mondial de l'Empire Vie

31 décembre 2020

Bref aperçu
Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : 23,2 M\$

Rotation du portefeuille : 21,45 %

Date de création du fonds : octobre 2019

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
K	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,61	10,78	470 888
L	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,03	10,73	956 573
M	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,23	10,71	619 766
U	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,46	10,92	1 000
V	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,91	10,86	1 000
W	octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,08	10,85	1 000

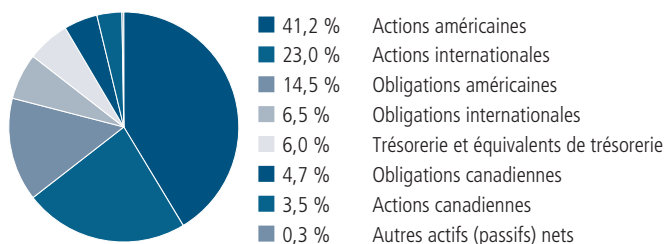
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés partout dans le monde. Le fonds investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)[†]

Guardian Fundamental Global Equity Fund	16,2 %
Fonds en gestion commune d'actions internationales Mawer	10,6 %
iShares MSCI EAFE Min Vol Factor ETF	9,6 %
iShares MSCI USA Min Vol Factor ETF	9,5 %
Vanguard Dividend Appreciation ETF	6,9 %
Vanguard S&P 500 ETF	6,7 %
Vanguard International Dividend Appreciation ETF	6,6 %
iShares Edge MSCI USA Quality Factor ETF	5,4 %
iShares Core MSCI Pacific ETF	5,3 %
iShares Edge MSCI International Quality Factor ETF	5,1 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
82,0 %
Nombre total de placements[†] :
13
[†] Du fonds secondaire représentant 50 % ou plus des actifs du FPG Portefeuille multistratégie de croissance modérée mondial de l'Empire Vie.

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

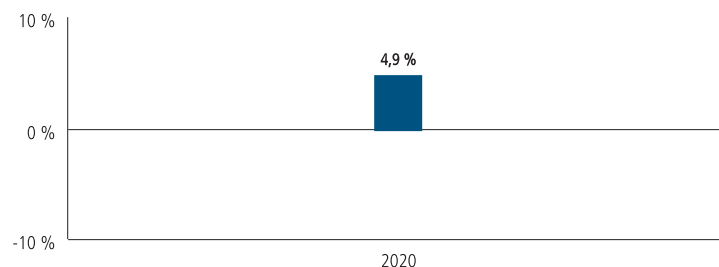
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie K du fonds au cours de la dernière année. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique présente le rendement des titres de catégorie K durant la dernière année. Dans la dernière année, la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie K il y a 1 an détient maintenant un placement de 1 080 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 6,69 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds : Janvier 2021

Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE DE FONDS	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE / GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,58 %*	10,00 \$	-
L	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,98 %*	10,00 \$	-
M	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,23 %*	10,00 \$	-
U	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,45 %*	10,00 \$	-
V	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,85 %*	10,00 \$	-
W	Janvier 2021	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,10 %*	10,00 \$	-

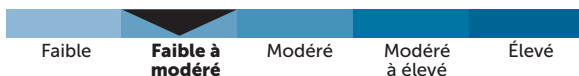
* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions et des titres à revenu fixe mondiaux émis par des gouvernements et des sociétés partout dans le monde. La composition de l'actif cible du fonds varie de 40 % à 55 % en titres à revenu fixe et de 45 % à 60 % en actions. Il investit directement dans un fonds ou par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance du capital à long terme et un revenu au moyen d'un portefeuille mondial diversifié composé d'actions et de titres à revenu fixe et qui est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.Aucuns frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.																		
Frais de vente différés	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>moins de 1 an</td><td>5,5</td></tr><tr><td>moins de 2 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>moins de 3 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>moins de 4 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>moins de 5 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>moins de 6 ans</td><td>3,0</td></tr><tr><td>moins de 7 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	moins de 1 an	5,5	moins de 2 ans	5,0	moins de 3 ans	5,0	moins de 4 ans	4,0	moins de 5 ans	4,0	moins de 6 ans	3,0	moins de 7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 5 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
moins de 1 an	5,5																			
moins de 2 ans	5,0																			
moins de 3 ans	5,0																			
moins de 4 ans	4,0																			
moins de 5 ans	4,0																			
moins de 6 ans	3,0																			
moins de 7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>moins de 1 an</td><td>3,0</td></tr><tr><td>moins de 2 ans</td><td>2,5</td></tr><tr><td>moins de 3 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	moins de 1 an	3,0	moins de 2 ans	2,5	moins de 3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.								
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																			
moins de 1 an	3,0																			
moins de 2 ans	2,5																			
moins de 3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans l'entente entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca